

## Programme d'actions 2011-2013 du bassin Rhône Méditerranée

Action inscrite au plan national  
Déclinaison Rhône-Méditerranée

## Axe 1 : Poursuivre la réduction des rejets

Numéro	Titre	Description	Porteur national	Porteur local	Livrable	Échéance ou période
<b>1.1</b>	<b>Réexaminer les normes de rejets des installations autorisées</b>					
1.1.A	Suivi des sources connues	Suivi soutenu des installations autorisées, amélioration des process des industries	MEDDTL	Les DREAL du bassin		Durée du plan
1.1.B	Suivi des stations d'épuration (STEP)	Suivi des rejets de STEP (mise en œuvre RSDE II) et valorisation des résultats d'analyse disponibles sur les boues	MEDDTL	Les DREAL du bassin	OUI	2011-2012
<b>1.2</b>	<b>Rechercher les sources de contamination historique et les sources encore actives</b>					
1.2.A	Définition des procédures de recherche de sources	Rédaction d'un document guide à l'intention des services de l'Etat pour faciliter la recherche de sources		DREAL RA - DB	OUI	2012
1.2.B	Appui à la recherche de sources sur les cours d'eau identifiés comme contaminés	Prestation d'appui aux services pour la recherche de sources en cas de détection d'une pollution dans un cours d'eau		DREAL RA - DB	OUI	Durée du plan
1.2.C	Actions sur les sources identifiées	Lorsque des sources sont identifiées, actions visant à arrêter les rejets		MISE et UT-DREAL		Durée du plan
<b>1.3</b>	<b>Renforcer le suivi du plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB</b>					
1.3.A	2011 - Bilan de l'élimination des équipements de plus de 500 ppm de PCB et suites envisagées	Rédaction et diffusion publique d'un bilan pour le bassin - En cas de problème identifié, suites envisagées et calendrier	MEDDTL	DREAL du bassin	OUI	2011
1.3.B	Sensibilisation des détenteurs d'équipements contenant des PCB non visés par le plan d'élimination	Sensibilisation des acteurs de la filière de récupération des équipements < 500 ppm (programmé en RA dans le cadre du PRSE II)		DREAL du bassin		2012

# Programme d'actions 2011-2013 du bassin Rhône Méditerranée

Action inscrite au plan national  
Déclinaison Rhône-Méditerranée

## Axe 2 : Améliorer les connaissances scientifiques sur le devenir des PCB dans les milieux aquatiques et gérer cette pollution

Numéro	Titre	Description	Porteur national	Porteur local	Livrables	Échéance ou période
<b>2.1</b>	<b>Comprendre les liens entre la contamination des sédiments et des poissons</b>					
2.1.A	Etudes visant à déterminer à partir de quelle teneur de PCB dans les sédiments les poissons peuvent être impropres à la consommation	Plusieurs approches en cours visant à mieux comprendre les phénomènes complexes de transfert des PCB dans les sédiments vers les poissons d'eau douce	<b>CEMAGREF Lyon</b>	CEMAGREF Lyon	OUI	2011
<b>2.2</b>	<b>Comprendre le transfert sédimentaire et établir une doctrine pour les opérations de dragage</b>					
2.2.A	Transfert - Connaissance flux sur MES	Analyse des MES à la station d'Arles (apports à la Méditerranée) + apports des principaux affluents du Rhône		AERMC	OUI	Annuel
2.2.B	Transfert - Suivi Chasses	Suivi scientifique de la prochaine chasse du Rhône		CEMAGREF Lyon	OUI	2012
2.2.C	Transfert - Mobilisation des marges alluviales	Projet de caractérisation approfondie d'un casier Girardon en vue de la remobilisation des marges alluviales du fleuve Rhône.		BRGM et CNR	OUI	2012
2.2.D	Doctrine - Mobilisation des marges alluviales du Rhône	Rassembler les éléments techniques et conjoncturels permettant de peser les enjeux relatifs (mobilisation versus contamination)		AERMC	OUI	2012
2.2.E	Doctrine générale pour toute mobilisation de sédiments contenant des PCB	Définir une doctrine : procédures de contrôle et de suivi des interventions sur cours d'eau contaminés		DREAL RA-DB	OUI	2011
<b>2.3</b>	<b>Bâtir un programme de recherche sur les techniques de dépollution</b>					
2.3.A	Projet PCB-AXELERA	SP1 : Pertinence analytique 4 actions	<b>AXELERA</b>	AXELERA	OUI	2012
		SP2 : Processus de transfert 2 actions				
		SP3 : Technologies de traitement 11 actions - 5 voies technologiques dragage-criblage, confinement, absorption, biologique et thermique				
		SP4 : Outil global d'aide à la décision 1 action				
2.3.B	Gestion des cours d'eau très contaminés	Procéder à des analyses coûts-bénéfices et encourager la construction de programmes de dépollution avec les acteurs locaux		DREAL RA-DB	OUI	2011-2013
<b>2.4</b>	<b>Animer le débat scientifique, contribuer à la synthèse et à la valorisation des connaissances scientifiques</b>					
2.4.A	Animer un comité scientifique et technique du bassin Rhône Méditerranée	Echanges techniques et scientifiques sur les projets d'action et leurs résultats + une veille scientifique plus large (transferts atmosphériques, observatoire des sédiments du Rhône...)		DREAL RA-DB	OUI	Durée du plan
<b>2.5</b>	<b>Renforcer les connaissances sur les composés polluants persistants présents dans le bassin Rhône-Méditerranée</b>					
2.5.A	Etude des composés perfluorés sur le Rhône	Documenter les cinétiques d'accumulation des PFC et reconstituer l'historique de la contamination sur un secteur du Rhône		CEMAGREF Lyon	OUI	2014
2.5.B	Inventaire des actions en cours sur les polluants persistants	Inventaire et synthèse des actions en cours sur ces substances dans divers cadres. Reflexions sur l'articulation de ces actions et les besoins		DREAL RA-DB	OUI	2014

## Programme d'actions 2011-2013 du bassin Rhône Méditerranée

Action inscrite au plan national  
Déclinaison Rhône-Méditerranée

**Axe 3 : Contrôler les poissons destinés à la consommation  
et prendre les mesures de gestion sanitaires**

Numéro	Titre	Description	Porteur national	Porteur local	Livrables	Échéance ou période
<b>3.1</b>	<b>Poursuivre les analyses de sédiments</b>					
3.1.A	Réseau de surveillance de l'environnement	Poursuite des analyses PCB dans le cadre du réseau de surveillance de l'environnement (eau, sédiments et MES)	MEDDTL	AERMC	OUI	Annuel
<b>3.2</b>	<b>Plan d'échantillonnage des poissons en milieux aquatiques</b>					
3.2.A	Echantillonnage en cas de signalement	Echantillonnage et analyses de poissons en cas de signalement PCB sur un secteur (réseau de surveillance ou signalement accident)		DREAL RA-DB	OUI	Ponctuel
<b>3.3</b>	<b>Poursuivre la surveillance des produits de la pêche mis sur le marché</b>					
3.3.A	Surveillance de la contamination des produits pêches et piscicultures	Mise en œuvre au niveau national de plans de surveillance (eau douce et milieu maritime)	MAAPRAT	DRAAF et DDPP	OUI	Annuelle
3.3.B	Contrôle des poissons issus des secteurs exploités par la pêche professionnelle	Mise en œuvre au niveau national de plans de contrôle destinés à renforcer la pression d'analyses sur les poissons issus de zones de pêche professionnelle	MAAPRAT	DRAAF et DDPP	OUI	Ponctuel
<b>3.4</b>	<b>Mise en place de plans d'échantillonnage complémentaires dans les milieux aquatiques</b>					
3.4.A	Suivi des secteurs identifiés comme contaminés	Poursuite des analyses PCB pour affiner la caractérisation de la pollution et la délimitation des secteurs contaminés (poissons et/ou sédiments)	MAAPRAT et MEDDTL	DRAAF RA et DREAL RA-DB	OUI	Annuel
3.4.B	Nourrir les réflexions nationales sur le suivi des tendances	Etude visant à faciliter la mise au point d'un protocole de suivi dans le temps des secteurs contaminés		DREAL RA-DB	OUI	2012
<b>3.5</b>	<b>Adopter les mesures de gestion des risques appropriées</b>					
3.5.A	Actualisation des arrêtés d'interdiction de consommation et de commercialisation	Sur la base des résultats, mesures d'interdiction de la pêche et/ou de la commercialisation de poissons en vue de la consommation	MAAPRAT et MTES	Préfet de Département	OUI	Ponctuel

# Programme d'actions 2011-2013 du bassin Rhône Méditerranée

Action inscrite au plan national  
Déclinaison Rhône-Méditerranée

## Axe 4 : Connaître le risque sanitaire et le prévenir

Numéro	Titre	Description	Porteur national	Porteur local	Livrables	Échéance ou période
4.1	Identifier l'imprégnation des consommateurs de poissons d'eau douce		MTES appui INVS - ANSES	ARS de bassin appui CIRE RA	OUI	2011
4.2	Établir des recommandations de consommation de poissons					
4.3	Garantir l'absence de risque pour l'homme via l'eau potable					
4.3.A	Surveillance eau potable	Poursuivre les surveillances permettant de confirmer l'absence de risque via l'eau potable	MTES	ARS de bassin	OUI	Annuel

## Axe 5 : Accompagner les pêcheurs professionnels impactés par les mesures de gestion des risques

5.1	Exonérer les pêcheurs professionnels de l'acquittement des baux de pêche de l'État					
5.1.A	Appui aux pêcheurs si difficultés rencontrées sur l'exonération	Simplifier les procédures pour l'exonération des baux et préciser les conditions pour chaque catégorie de pêcheur	MEDDTL	DDFIP		Annuel
5.2	Aider les pêcheurs en eau douce					
5.2.A	Instruction des demandes d'aide sur la base des circulaires nationales	Simplifier les procédures pour les aides et clarifier les conditions d'obtention de ces aides	MAAPRAT et MEDDTL	DRAAF et DDT		annuel
5.3	Rechercher des nouveaux sites de pêche					
5.3.A	Renouvellement des baux	Considérer les demandes au moment du renouvellement des baux de pêche et au regard des intérêts des autres usagers de l'eau	MEDDTL	DDT	OUI	2011

## Axe 6 : Évaluer et rendre compte des progrès

6.1	Élaborer et suivre un tableau de bord des actions					
6.1.A	Rapports	Rapports d'étape annuels et rapport final		DREAL RA-DB	OUI	Annuels
6.1.B	Site internet	Partage et diffusion des données via un site Internet public		DREAL RA-DB	OUI	Durée du plan
6.2	Rendre compte des progrès devant un comité					
6.2.A	Comité d'information et de suivi du bassin Rhône-Méditerranée	Réunir le Comité d'information et de suivi PCB		Préfet de bassin		Durée du plan
6.3	Organiser la communication sur le programme PCB					
6.3.A	Supports de communication	Production de supports de communication (plaquettes...)		DREAL RA-DB		Durée du plan